



Les Galeries de Paname  
 69 boulevard Richard Lenoir -75011 PARIS  
 Tél : 01 48 78 93 51 - Fax : 01 42 81 06 43  
 Mail : siege@federation-dondesang.asso.fr

Code association ou structure décentralisée :

Adresse du CR, de l'UD, de l'association :

Adresse de livraison :  
 (si elle est différente)


Date de la commande :

## B O N D E C O M M A N D E D E C O R A T I O N S A N N E E 2 0 1 1

➤ **MEDAILLE DU MERITE DU SANG**  
 Cession directe aux Associations fédérées, aux Unions Départementales ou Comités Régionaux  
 à condition de fournir les numéros de diplômes

Article	Désignation du matériel	Prix unitaire	Quantité	N <sup>os</sup> DIPLOMES	Prix total
(avec diplôme)	<b>Croix de chevalier</b>	28,00 €			
	<b>Croix de chevalier en réduction</b>	16,00 €			
(avec diplôme)	<b>Croix d'officier</b>	45,00 €			
	<b>Croix d'officier en réduction</b>	21,00 €			
	<b>Rosette d'officier</b>	8,00 €			
(avec diplôme)	<b>Croix de commandeur</b>	81,00 €			
	<b>Croix de commandeur en réduction</b>	24,00 €			
	<b>Rosette de commandeur</b>	10,00 €			
	<b>Ruban (le mètre)</b>	8,00 €			

➤ **MEDAILLE DU MILITANT** Cession UNIQUEMENT aux Unions Départementales

Article	Désignation du matériel	Prix unitaire	Quantité commandée	Prix Total
 <small>Médaille du militant avec barrette</small>	<b>Médaille du militant</b>			
	A l'unité	20,00 €		

NOMBRE TOTAL D'ARTICLES

**RAPPEL DES PROCEDURES**

**MERITE DU SANG :**

Début décembre, la COMAD adresse aux Présidents des Comités Régionaux le bordereau des attributions de médailles et diplômes et les diplômes de la promotion de l'année suivante. Les Présidents de CR adressent les listes aux Présidents des UD et conviennent avec eux des modalités de commande et de remise des médailles (remises à partir de janvier).

En conséquence, les CR, les UD et les Associations (pas les récipiendaires eux-mêmes) peuvent commander les médailles uniquement s'ils sont en mesure d'indiquer le N° du diplôme sur le bon de commande.

**MEDAILLE DU MILITANT :**

La médaille du militant (non donneur) est attribuée par les Unions Départementales sur proposition des associations et amicales. Il est tenu un registre par département.

**Seules les Unions Départementales peuvent les commander.**

➤ **RECAPITULATIF DE LA COMMANDE**

Expédition en Colissimo-suivi  
(Livraison J+2)

Sous Total de la commande	€
Participation aux frais de port et d'emballage :	
▪ 1 article : 7 € (à rajouter)	€
▪ 2 à 10 articles : 12 € (à rajouter)	€
▪ + de 10 articles : 17 € (à rajouter)	€
Pris sur place (veuillez cocher la case) <input type="checkbox"/>	0,00 €
Total de la commande	€

**Toute commande devra être adressée avec le règlement par chèque bancaire à l'ordre de la FFDSB**